



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par moi, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la mairie, 260, rue de l'Église, à Napierville, **MERCREDI, LE 17 DÉCEMBRE 2025, À 19H45** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE DU 17 DÉCEMBRE 2025**

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Réserves financières
 3. Avis de motion: Règlement 450-4 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception
 4. Adoption du règlement 466-2 établissant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité de Napierville
 5. Adoption du règlement 475 déléguant aux fonctionnaires ou employés de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et de procéder à l'embauche des employés au nom de la municipalité
 6. Garage municipal: Achat d'une génératrice
 7. Programme d'aide à la voirie locale Volet projets particuliers d'amélioration PPA-CE et PPA-ES: Reddition de compte
 8. Transfert de redevances pour l'élimination des matières résiduelles aux municipalités
 9. Budget 2025 : Excédent affecté pour équilibre budgétaire
 10. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
 11. Levée de l'assemblée
- |
DONNÉ à Napierville, ce 12 décembre 2025.

Julie Archambault
Directrice générale et greffière-trésorière